

PROCÈS-VERBAL

L'an mil neuf cent quarante six

No

le Vingt quatre Septembre 1946

Nous, FOURNIER Auguste,

Commissaire de Police

Officier de Sûreté, attaché à la Direction de la Sûreté du
Gouvernement Militaire Français en Autriche, en résidence à

INNSBRUCK,.....

.....

Recevons comme suit la déclaration de :

Monsieur DUCLERCQ, français, ex-prisonnier
de guerre (Sergent-Chef du 110^e R.I.) au
Kommando 25.007 L à LEOGANG, âgé de 33 ans,
domicilié à ST. POL-S/-TERNOISE (Pas-de-Calais)

Le 30/II/1944, à la Gendarmerie de LEOGANG
en présence des gendarmes [redacted] Georg, domici-
cilié à LEOGANG No. 22 et [redacted], domicilié
à GOLLING par SALZBURG, un agent de la Gestapo
(agent français de la Gestapo de Biattitz)
enquêtant sur une affaire d'audition de radio
anglaise chez un particulier, s'est livré à
des voies de faits sur le prisonnier de guerre
français BENOIT Michel, domicile connu : chez
Madame Berthe COURTOIS, 68 route de Vienne à
LYON.

Le soir même à 22h.30 il a été transféré
au Stalag 317 - XVIII C (St. Johann-en-Pongau).
BENOIT a reçu une paire de gifles par cet
agent de la Gestapo à la suite de quoi il a
fait des aveux.

Le 1er/12/1944, pour la même affaire, le
prisonnier de guerre français, ECHENOZ Raymond
Maréchal des Logis, 110. Régiment de chasseurs
à cheval (actuellement adjudant au 3eme Chas-
seurs d'Afrique, 1ère Division blindée),
domicilié à ST.VIT (Doubs), est transféré
au même Camp le 2/12/44. Il n'a subi aucune
voie de fait.

Ces deux français ont été internés en
prévention à la Sonderbaracke du Camp jusqu'au
19 Janvier 1945, date à laquelle ils sont
retournés au Kommando à LEOGANG. Ils n'ont
pas été condamnés.

.../...

Cette affaire a été mise en lumière sur dénonciation d'un polonais prénommé Josef, employé à la Scierie HARTL; ce dernier a pris sur lui de prévenir la Gestapo.

La Gestapo vient et prend le polonais VADEK; ce dernier roué de coups donne le nom du paysan chez lequel il a écouté la radio, ELERTNER (ferme au dessus de la gare).

p.de 5-11-27
Egalement le 1er/12/1944, sur dénonciation de Fratlein [REDACTED] demeurant à LEOGANG, Ullach [REDACTED], de nationalité autrichienne, et de [REDACTED] Eva (Polonaise, mariée depuis à un américain), le prisonnier de guerre MONIEZ Clément du 236^e R.A.D., domicilié à BOURS (P.de.C) par PEINES-en-ARTOIS (P.De.C), est inculpé, toujours par le même agent de la Gestapo de rapports avec une femme autrichienne, fraü BUCHOLZER Rosa, à LEOGANG, hirnreit No. 24. Cette femme a avoué; MONIEZ a toujours nié.

L'Agent de la Gestapo le frappe alors brutalement à coups de pieds dans le ventre et dans les parties et à coups de ceinturon sur la tête et sur les mains (Mains posées à plat sur une table). MONIEZ fut laissé en liberté et invité à retourner coucher chez son employeur, puis à prendre le train le lendemain à STEINBERG, où il devait retrouver le sous-officier du Kommando. Profitant de cette liberté, MONIEZ se rend chez le médecin THALMANN vers 9 heures du soir pour faire constater ses blessures.

Le lendemain 2/12/1944 MONIEZ fut transféré au Stalag avec SCHNOZ.

L'affaire MONIEZ devait passer en jugement au Tribunal Militaire de SALZBURG le 16/3/45 mais au moment de comparaître, il s'évade du Tribunal et se cache dans Salzburg jusqu'au 19 Mars 1945.

Le 19 Mars 1945 il retourne à LEOGANG et se réfugie chez son ancien employeur SCHREIDER Josef, Madlbauer Sinning 8 à LEOGANG.

Le 20, il se réfugie dans une baraque de montagne; le 21, il se rend dans une étable d'élevé appartenant à NIEDER-MOSER Josef, Vorderrainbauer, LEOGANG Rain No. 1.

Afin de lui faciliter le ravitaillement, le prisonnier de guerre français SEGARD Robert (51e Bataillon de chars Depot 511), domicile MARGNY LES COMPIEGNE (Oise), se rend vers 10 heures auprès de MONIEZ.

Le Kommando-führer [REDACTED] Josef (1ère Compagnie du 873e Bataillon de Garde - Zell-am-see), domicile [REDACTED] HAAG am-HAUSERÜCK (Ober Donau), prévenu par Fratlein [REDACTED] (12 ans) [REDACTED], se rend à l'étable et assassine SEGARD et MONIEZ (Voir rapport joint du Sergent-Chef CLEMENT et DAUBORD).

[REDACTED] m'a donné, le soir même, 2 versions différentes :

...../.....

.../...

1o) - Environ 20 minutes après l'arrivée de SEGARD dans l'étable, je m'y rend; entendant parler français, j'entre et je demande à SEGARD ce qu'il fait, il ne répond rien; je lui ordonne "Haut les mains", SEGARD lève une main et laisse l'autre dans sa poche; supposant qu'il cherche son couteau, pour m'attaquer, je fais feu.

2o) - Quand j'ai ordonné "haut les mains", il s'y est conformé, mais arrivant au pied de l'échelle, il m'attaque en me sautant au cou; j'ai alors fait feu.

LISTE DES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE DONNER DES RENSEIGNEMENTS

1o) - En tant que complices :

[REDACTED] (Secrétaire d'arrondissement du parti), [REDACTED]

Fraulein [REDACTED] à LEOGANG - [REDACTED],

Fraulein [REDACTED], à LEOGANG, [REDACTED],

[REDACTED] à LEOGANG, [REDACTED] (Contremaître de la Scierie),

2o) - En tant que témoins de conversations.

Oberschwester - Stampfl Félicitas à LEOGANG, Rosenthal Gemeinde Spital.

WENZL TAHLMANN, Docteur en Médecine, à LEOGANG, Rosenthal No. 29.

NIEDERMOSER Josef, Vorderrainbauer, LEOGANG Rain No. I.

Frau HÜRL, Burgsteinbauerin, LEOGANG Hutten No. 4.

3o) - Personnes susceptibles de donner des renseignements :

Fraulein Liesl MOSSHAMM, Postière à LEOGANG [REDACTED]

Fraulein Maria KARBAN, Rosenthal No. 10. Ces deux jeunes filles étaient amies de [REDACTED]

Frick Thomas à LEOGANG No. I,

SCHREDER Josef, Madlbauer Sinning No. 8,

(Ces deux personnes en temps qu'employeurs de SEGARD et NONIEZ Lorsque [REDACTED] pris le commandement du Kommando au début de Décembre 1944, il menace fortement de mort le sous-Officier français; au cours de l'hiver 1944-1945, il menace SEGARD à plusieurs reprises; dans la nuit du 31/12/1944 au 1/1/45. À son retour du kommando à 2 heures du matin, il vient dans la chambre, sous prétexte de nous présenter ses vœux, et

.../...